
Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la
dimension humaine
22 septembre au 3 octobre 2014

Session d'ouverture

Déclaration de l'ambassadeur Thomas Greminger,
Président du Conseil Permanent

Varsovie, 22 septembre 2014

Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Présidence suisse de l'OSCE, je remercie chaleureusement toute l'équipe du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme pour la préparation de cette réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine. Monsieur le Directeur, je vous félicite pour l'organisation de cette première réunion sous votre direction et me réjouis de notre excellente coopération. Monsieur Wierdak, je souhaite également vous exprimer toute la gratitude de la Présidence suisse pour votre hospitalité et votre soutien, mais surtout je vous félicite pour votre superbe victoire hier soir et votre titre de champions du monde de volley ball.

La Présidence suisse a indiqué dès 2013 qu'elle avait deux priorités dans la dimension humaine 1) la mise en œuvre des engagements et 2) le renforcement du dialogue avec la société civile. Ces deux priorités font partie intégrante du plan de travail biennal développé avec la Serbie. Après 9 mois à la tête de cette organisation, nous sommes en mesure de vous présenter aujourd'hui les résultats déjà accomplis et ceux que nous espérons encore atteindre jusqu'à la fin de l'année. Ensuite, nous passerons le relais à nos collègues serbes et, dans l'esprit de continuité du plan de travail biennal, nous nous efforcerons de réaliser pleinement ces objectifs.

Les engagements auxquels les Etats participants ont souscrits ces 40 dernières années dans la dimension humaine sont solides. Mais il est avéré que le **renforcement de leur mise en œuvre** est nécessaire pour promouvoir efficacement les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit. La Présidence suisse a œuvré activement au respect et à la promotion de ces engagements depuis le début de l'année et elle continuera à le faire au-delà de l'année 2014. Notre réunion à Varsovie est le lieu de prédilection pour se pencher sur l'application des engagements pris. Les Etats participants sont liés par ces engagements. Chacun a, et continuera, à avoir du travail à faire afin de garantir pleinement leur mise en œuvre et tenir les promesses faites à ses citoyens.

En assumant la Présidence de l'OSCE, la Suisse a pris ses responsabilités. Elle a donc décidé d'évaluer dans quelle mesure elle met en œuvre ses engagements pris au sein de l'OSCE. Dans le cadre

d'un dialogue ouvert avec la société civile et la Présidence serbe à venir, la Suisse a développé une **évaluation** de sa mise en œuvre des engagements. Nous vous en parlerons plus en détail le 1^{er} octobre lors d'un « side event ». Mais une chose est sûre, nous avons tous des progrès à faire dans l'un ou l'autre des nombreux domaines couverts par les engagements de l'OSCE. Nous espérons que cette «Self evaluation» sera reprise par les présidences de l'OSCE à l'avenir.

Nous pouvons actuellement nous réjouir des aboutissements suivants :
La Présidence suisse a contribué au **renforcement de la coopération entre les organisations régionales et internationales** dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit pour augmenter l'impact du travail de chacun de manière significative. La coopération entre l'ONU et la mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine est remarquable et nous nous efforcerons de continuer à favoriser les échanges. La coopération entre le Conseil de l'Europe et l'OSCE a également fait l'objet de toute notre attention, non seulement en Ukraine, mais également dans des domaines thématiques, tels que la lutte contre la traite des êtres humains. A cet égard, l'Autriche et la Suisse ont organisé conjointement, en février, une conférence dans leurs fonctions de Présidences respectives des deux organisations. Le cadre d'action commun qui en est ressorti est actuellement mis en œuvre par les secrétariats respectifs à Strasbourg et à Vienne.

La **prévention de la torture** a été au cœur de notre action. La définition de cette priorité répondait à une demande expresse de la société civile et à un constat quant à la persistance d'actes de torture ou d'autres

mauvais traitements dans tous les Etats participants. L'organisation de la première réunion supplémentaire sur la dimension humaine en avril à Vienne a confirmé que l'OSCE disposait d'un rôle stratégique dans la prévention de la torture. L'OSCE se devait de renforcer son engagement et développer la coopération avec les autres acteurs clé aux niveaux global, régional et national. Cet événement a été trouvé son écho dans une série d'ateliers régionaux visant à impliquer davantage la société civile de toutes les régions de l'OSCE dans la prévention de la torture. Dans cet esprit, la Présidence suisse propose une décision ministérielle visant à renforcer et à étoffer les réponses et initiatives de l'OSCE en matière de prévention de la torture. Nous sommes convaincus que tous les Etats participants partagent ces objectifs et nous réjouissons d'obtenir un consensus sur ce texte lors de la réunion du Conseil ministérielle de Bâle.

Mesdames, Messieurs,

La réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine illustre chaque année le **rôle crucial de la société civile** pour soutenir les Etats participants dans la pleine protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit. La Présidence suisse a impliqué des représentants de la société civile à tous les niveaux, de manière systématique, tant en Suisse que dans toute l'OSCE. Nous avons organisé quatre conférences régionales à Belgrade, Vienne, Douchanbe et Tbilissi réunissant plus de 200 représentant(e)s de la société civile de tout l'espace de l'OSCE. Des recommandations à l'attention des 57 Etats participants et des institutions de l'OSCE ont été préparées et transmises aux intéressés afin d'assurer un suivi. Toutes

les recommandations de ces rencontres viendront alimenter la conférence finale de la société civile qui se tiendra le 2-3 décembre à Bâle en marge de la réunion du Conseil ministériel.

Je me réjouis également que la Suisse ait été la première Présidence-en-exercice depuis des décennies qui ait organisé une conférence à haut niveau sur les **défenseurs des droits de l'homme** avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme et la Serbie. Cet événement a permis de souligner le rôle que jouent ces hommes et ces femmes dans la promotion et la protection des droits de l'homme et de rappeler qu'ils doivent pouvoir évoluer dans un environnement sûr.

Les nombreux défenseurs des droits de l'homme et acteurs de la société civile présents ici à Varsovie pendant ces 10 jours contribuent par leurs recommandations à faire avancer la dimension humaine. Ils sont nos partenaires dans la mise en œuvre de nos engagements. Il apparaît évident que l'OSCE doit poursuivre ses efforts visant à renforcer la participation de la société civile au travail de l'organisation et à donner une voix à la société civile lors des discussions thématiques. Forte de cette conviction, la Présidence suisse propose une déclaration ministérielle dans ce sens.

Finalement, je me félicite qu'en cette année du 10^e anniversaire du **plan d'action de l'OSCE pour la promotion de l'égalité entre les sexes**, la première Conférence d'examen sur l'égalité entre les sexes de l'histoire de l'OSCE ait eu lieu. Organisée par la Présidence suisse en coopération avec les institutions, la participation de plusieurs ministres et un engagement remarquable de tous les Etats participants ont permis

des résultats prometteurs. La proposition d'organiser cette conférence de manière régulière est actuellement en considération. Ces signaux positifs nous permettent donc de proposer une décision ministérielle sur le sujet. La session consacrée aux questions de genre le jeudi après-midi ainsi que la journée spéciale de ce vendredi sur le sujet de la violence contre les femmes et les enfants constitueront une source d'inspiration pour les négociations du texte de cette décision ministérielle. D'avance nous nous réjouissons du soutien des Etats participants à cette proposition.

Au nom de la Présidence suisse, je souhaite profiter de l'occasion d'avoir toutes les **institutions** à mes côtés pour féliciter le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, la Représentante pour la liberté des médias, la Haute commissaire pour les minorités nationales, ainsi que les missions sur le terrain pour leur professionnalisme et engagement continu dans la promotion du respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit. Dans un espace où de nombreux défis persistent quant à la mise en œuvre des engagements adoptés, la Présidence suisse est convaincue de l'importance de leur mandat et réitère son plein soutien à leurs activités. Nos progrès dans la dimension humaine ne se comptent pas en nombre de nouveaux engagements adoptés au niveau politique. Ils sont mesurés à l'aune du travail précieux et indispensable fournis par ces institutions dans toutes les régions de l'OSCE. Cette année, les institutions ont - encore une fois - prouvé qu'elles pouvaient répondre rapidement à toute situation critique et imprévue. Les institutions sont le visage de l'organisation et méritent tout notre soutien.

Mesdames, Messieurs,

Laissez-moi maintenant vous adresser quelques **remarques plus personnelles**. C'est la cinquième année consécutive que je suis ici, le 3^{ème} lundi de septembre, pour l'ouverture de la réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine. Je reviens année après année parce qu'il s'agit traditionnellement de la plus importante réunion de la dimension humaine, parce que cet événement reste le seul qui permette aux Etats participants de faire le point sur la mise en œuvre des engagements auxquels ils ont souscrits, parce que c'est le lieu où nous pouvons avoir un dialogue ouvert et franc avec tous les partenaires. Je reviens également car je sais que les panelistes seront intéressants et que je rencontrerai chaque jour lors de side events des défenseurs des droits de l'homme qui s'engagent sur le terrain pour mettre en œuvre les principes que nous discutons dans cette enceinte aujourd'hui.

Toutefois, ce serait mentir de dire que je ne vois pas les disfonctionnements de cet événement année après année. En effet, le format de l'événement, la qualité des discussions, la réduction du temps de parole, l'omniprésence de certaines organisations non gouvernementales et l'absence d'autres, ou encore l'insuffisance de dialogues constructifs et d'échanges de bonnes pratiques en plénière mériteraient une réflexion. **Moderniser cet événement** et la dimension humaine - voilà ce qu'on entend dans les couloirs et quelque fois en plénière. Vous n'êtes pas sans savoir que je me suis personnellement impliqué pour mener à bien le processus de renforcement des événements de la dimension humaine. Malgré nos efforts pendant

plusieurs années, aucun consensus n'a pu être trouvé. Je réitère ici ce que nous avons dit précédemment : la Suisse est prête à s'engager pour la modernisation de ces événements et en particulier la réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine.

Il est de notre devoir en tant qu'Etats participants, et d'autant plus en tant que Présidence-en-exercice, de donner les moyens à cette organisation d'avancer. Une modernisation des événements n'est qu'une étape dans cette entreprise. Donner les moyens à l'organisation de répondre aux situations dans l'espace OSCE passe par l'adoption dans les délais d'un budget adéquat. Depuis 5 ans, le **budget** est approuvé avec une croissance nominale nulle. Derrière cette élégante formule de « Zero Nominal Growth » se cache purement et simplement une baisse du budget. Et si la promotion de la dimension humaine est souvent au cœur des débats des négociations du budget, l'organisation ne pourra continuer à fonctionner, dans aucune dimension, dans ces conditions. L'année 2014 a rappelé le rôle que joue l'OSCE dans les processus de promotion de la paix, médiation, démocratisation, promotion des droits de l'homme et de l'état de droit.

Il est nécessaire de s'éloigner de ce « Zero Nominal Growth » et d'adopter un budget crédible qui permette des réponses telles que celles attendues par une organisation régionale au titre de l'article VIII de la Charte des Nations Unies.

En 1975 à Helsinki ou au début des années 1990, la CSCE a su se réinventer. Elle s'est équipée pour relever les défis et avait une vision. En 2010 à Astana, nous avons réaffirmé nos engagements. L'année 2014 nous met face à nos responsabilités, que ce soit dans la dimension humaine ou ailleurs. C'est notre rôle de donner les moyens à cette

organisation de répondre aux défis actuels à l'aube des 40 ans de l'organisation. Nous avons une excellente opportunité de nous y atteler dans cette année où l'OSCE se retrouve au centre de l'attention de la politique internationale. Et vous savez aussi bien que moi que la fin du « Zero Nominal Growth » n'est possible politiquement que si toute l'organisation en profite. La réclamer uniquement pour la dimension humaine ne suffira pas.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite, à toutes et tous, une réunion constructive.